



CENTRE GOUVERNEMENTAL
DE CYBERDÉFENSE

MP-06

Nettoyage des supports

Juill. 2026



Protection des supports d'information

Media Protection

MP-06 — Nettoyage des supports (PaF-)

Énoncés :

- a. Nettoyer les [Affectation : supports de système définis par l'organisation] avant leur élimination ou leur transfert hors du contrôle de l'organisation ou aux fins de réutilisation au moyen de [Affectation : techniques et procédures de nettoyage définies par l'organisation]
- b. Utiliser des mécanismes de nettoyage dont la robustesse et l'intégrité correspondent à la catégorie de sécurité ou à la classification de l'information

Responsable : Aucun

Discussion :

Le nettoyage des supports s'applique à tous les supports de systèmes numériques et non numériques sujets à une élimination ou à une réutilisation, que les supports soient considérés comme amovibles ou non. Il peut s'agir, par exemple, de supports numériques qui se trouvent dans les numériseurs, les photocopieurs, les imprimantes, les ordinateurs blocs-notes, les postes de travail, les composants réseau, les appareils mobiles et les supports non numériques (par exemple, papier et microfilm). Le processus de nettoyage supprime l'information sur les supports de manière à ce qu'il soit impossible de la récupérer ou de la reconstituer. Les techniques de nettoyage, notamment l'effacement, l'épuration, l'effacement cryptographique, la dépersonnalisation des renseignements personnels et la destruction, empêchent la divulgation d'information à des personnes non autorisées lorsque les supports sont réutilisés ou transférés aux fins d'élimination. L'organisation détermine les méthodes de nettoyage appropriées tout en sachant qu'il est parfois nécessaire de détruire les supports si ces derniers ne peuvent être soumis à aucune autre méthode de nettoyage. L'organisation utilise à sa discrétion les techniques et procédures approuvées de nettoyage des supports qui contiennent de l'information du domaine public, ou qui peut être diffusée publiquement, ou dont le transfert à des fins de réutilisation ou d'élimination n'a pas d'incidence négative sur l'organisation ou les personnes. Le nettoyage des supports non numériques comprend la destruction ou la suppression d'une annexe classifiée dans un document autrement non classifié ou la rédaction de certaines sections ou de certains mots tirés d'un document en masquant les sections ou mots triturés aussi efficacement que s'ils avaient été supprimés du document.